

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21229 - 78ÈME ANNÉE

POURSUIVEZ-LES ! TUEZ-LES ! (Wuambushu)

Le Parti Communiste Réunionnais est préoccupé par les débats causés par une opération militaire française aux conséquences incalculables qui vont impacter la cohésion de notre société fragile. Il dit sa disponibilité pour discuter dans un cadre apaisé.



Sous le ciel paisible du sud-ouest de l'Océan Indien, un appel au meurtre a été lancé, dans une expression locale pour cacher la cruauté. Des élus reprennent ouvertement ce slogan. Quelle que soit l'âpreté des problèmes à résoudre, la solution ne doit pas passer par des actes criminels. Au nom des principes qui fondent la République, le gouvernement français doit prendre ses responsabilités.

N'oublions pas les principes.

1- L'apologie aux actes criminels est interdite et lourdement condamnable. Un rappel à l'ordre aux personnes qui agissent sous couvert du drapeau français serait de nature à calmer les esprits.

2- Tout individu qui touche le sol français a droit à un traitement humain et à la protection judiciaire. Quelles que soient les conditions de son arrivée et de sa présence, il est soumis à des procédures judiciaires. Voir le cas des Sri-Lankais.

N'oublions pas l'histoire.

3- Le PCR rappelle toutes les actions menées pour faire reconnaître l'Esclavage, crime contre l'Humanité. Un projet de loi a été déposé le 22 décembre 1998 par 3 Députés Huguette Bello, Claude Hoarau et Elie Hoarau. La République Française est le premier pays européen à l'inscrire dans la loi. Ainsi, le peuple réunionnais, issu de l'émigration, tous étrangers, est né d'un crime contre l'Humanité.

4- Le PCR rappelle qu'en 2017, Macron a dit que la colonisation est un crime contre l'Humanité. La France coloniale a initié des actes de barbarie. Face à cette déclaration, Gérald Darmanin avait déclaré : « Honte à Emmanuel Macron qui insulte la France à l'étranger ». Macron a répliqué qu'il est pour « la réconciliation des Mémoires. » mais le crime colonial est une réalité.

5- Maintenant que Darmanin a accepté d'être ministre sous la responsabilité de Macron, allons-nous assister à un acte de forfaiture jusqu'à couvrir une opération violente qui consiste à poursuivre, expulser, détruire et attenter à la vie ?

N'oublions pas la réalité.

S'il y a des dizaines de milliers de personnes en situation illégale, à Mayotte, la responsabilité en revient aux autorités françaises et à sa représentation locale.



Les Comores «n'entendent pas accueillir des expulsés»

Le porte-parole du gouvernement des Comores a déclaré qu'il ne comptait pas participer à l'opération d'expulsion annoncée par Paris, et qui vise à expulser et détruire les habitats des migrants, en grande majorité comoriens, à Mayotte.

«Les Comores n'entendent pas accueillir des expulsés issus de l'opération projetée par le gouvernement français à Mayotte», a déclaré le porte-parole du gouvernement comorien, Houmed Msaidie à l'Agence France Presse.

C'est un monumental échec de la politique et de la réglementation car la France administre Mayotte depuis 180 ans. Personne ne doit sous-estimer les conséquences sur La Réunion de cette politique qui a échoué.

Le gouvernement français prévoit au cours d'une opération d'envergure, appelé "Wuambushu", de déloger les migrants illégaux des bidonvilles de Mayotte dont la majorité sont des Comoriens.

Voilà pourquoi, le PCR demande au président français :

Près de 1800 policiers et gendarmes sont déjà présents à Mayotte en vue de l'opération. Plus de 2.500 personnels (forces de l'ordre, agence régionale de santé, justice, réserve sanitaire) sont mobilisés.

- de condamner publiquement l'appel au meurtre initié ou cautionné par son ministre de l'intérieur et des Outre-Mers,
- d'annoncer la fin des tracasseries et des humiliations de personnes sans défenses,
- d'ouvrir d'urgence un espace de dialogue et de concertation comprenant des politiques et des membres de la société civile de La Réunion, de Mayotte et des Comores. Le résultat consensuel de cette démarche responsable sera adressé au gouvernement pour application.

Ces dernières semaines, les Comores ont appelé à plusieurs reprises le gouvernement français à renoncer à l'opération, disant ne pas avoir les moyens d'accueillir un afflux de migrants et accusant Paris de semer «la violence».

Conclusion: pour le PCR, chaque individu a droit à la dignité, à un traitement humain et à la protection judiciaire. Ne jamais revenir à la barbarie coloniale.

Cet archipel pauvre, de près de 900.000 habitants, n'a pas de centre de rétention administrative, et manque d'infrastructure et de moyens pour pouvoir faire face à sa situation et à celle des comoriens qui seront expulsés de Mayotte.

Le Port, le 21 avril 2023,
Bureau de presse du PCR.

Lorsque des Comoriens sont renvoyés notamment de Mayotte, **«nous vérifions l'identité des refoulés (...) et nous les laissons partir puisqu'ils sont chez eux»**, a expliqué une source sécuritaire à l'AFP.

Cependant, «*nous n'avons pas les moyens d'absorber cette violence fabriquée de Mayotte par l'État français*», a déclaré le gouverneur d'Anjouan, Anissi Chamsidine. De son côté, le président comorien Azali Assoumani, qui assure depuis février la présidence de l'Union africaine, a dit espérer «*que l'opération sera annulée*», en reconnaissant «*n'avoir pas les moyens de (la) stopper par la force*».

La société civile comorienne a également fait part de ses inquiétudes. Un appel à une marche le 21 avril a été contrecarré par une interdiction préfectorale, et à la Grande-Comore comme à Anjouan, les manifestations sur la voie publique ne sont pas autorisées.

D'intenses échanges ont eu lieu ces dernières semaines entre Moroni et Paris, laissant planer la possibilité d'un accord de dernière minute, qui pour l'heure ne vient pas alors le ramadan prend fin le 21 avril.



Nouvelles manifestations et actions coup de poing en France

Barrages filtrants, voies de chemin de fer occupées, manifestations ou actions coup de poing ont eu lieu dans plusieurs villes de France où la contestation de la réforme des retraites s'est poursuivie sous forme de "tour de chauffe" avant le 1er mai.

Côté transports, les quatre syndicats représentatifs de la SNCF ont appelé à une "journée d'expression de la colère cheminote". A Rennes, quelque 5.000 manifestants selon les syndicats, 1.200 selon

selon la préfecture, ont défilé contre la réforme, devenue loi le 14 avril.

"On peut prendre cette manifestation comme un petit tour de chauffe avant le 1er mai, où j'espère qu'on sera très très très nombreux. C'est par des vagues qui peuvent paraître petites, à force de répétitions, qu'on envoie quand même un message", a expliqué à l'Agence France Presse, un des manifestants.

Des mobilisations avant la grande manifestation du 1er mai

L'intersyndicale a appelé à faire du 1er mai "une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire contre la réforme des retraites et pour la justice sociale".

D'ici là, à Paris, des cheminots et salariés d'autres secteurs en grève ont envahi brièvement le hall de la tour d'Euronext à La Défense. Par la suite, des actions similaires ont eu lieu les semaines précédentes contre d'autres entreprises jugées symboliques.

Parties d'une assemblée générale à Gare de Lyon, environ 300 personnes ont emprunté le RER jusqu'à La Défense puis ont couru pour entrer dans le hall de la tour, qu'ils ont inondé de fumigènes en scandant des slogans, a constaté un journaliste de l'AFP.

En début d'après-midi, une manifestation a débuté depuis l'Hôtel de ville. Plusieurs centaines de personnes ont défilé. Quelques poubelles brûlées, vitrines et vitres d'arrêts de bus cassées ont été recensées.

"La mobilisation est en pente descendante car tout le monde se réserve pour le 1er mai qui, je pense, va marquer les esprits", a déclaré Armand Courty, syndicaliste CGT à la préfecture de police de Paris.

La mobilisation à l'occasion de cette journée des travailleurs promet d'être "historique", a assuré pour sa part Jérôme Schmitt (Sud-Energie).

Autre action choc. La CGT a revendiqué deux coupures de courant à l'aéroport de Montpellier et dans un collège de l'Hérault, à l'occasion d'un déplacement d'Emmanuel Macron dans le département.

Les cheminots maintiennent la pression

A Lyon, les bureaux de SNCF Réseau ont été momentanément envahis par plus d'une centaine de cheminots, déterminés à ne pas tourner la page.

Dans l'après-midi, le trafic de la gare de Besançon a été bloqué par près de 80 manifestants durant deux heures. Ils occupaient les voies : 14 TER et un TGV ont été impactés par des retards de 45 minutes entre 18H00 et 19H00, avant que le trafic ne soit complètement rétabli, a indiqué la SNCF.

A Bordeaux, quelque 300 manifestants selon la CGT s'étaient aussi rassemblés à la mi-journée devant la gare pour un *"village des luttes"* à l'appel des syndicats de cheminots.

Des manifestants ont brandi une marionnette affublée du visage d'Emmanuel Macron, avec la mention *"Super menteur"*, avant de faire sauter cette effigie avec un pétard.

Dans plusieurs autres gares, dont celles de Niort (Deux-Sèvres) ou Montauban (Tarn-et-Garonne), des manifestants ont momentanément occupé les voies.

Tandis qu'à Lorient (Morbihan), un passage à niveau a été bloqué dans la matinée du 20 avril. Des opérations de barrage filtrant ou de blocage routiers ont été recensées à Figeac (Lot) ou à Auch (Gers).

Les actions se sont poursuivies jusque dans la soirée où à Nantes, environ 200 à 300 personnes ont déambulé dans le centre-ville en faisant du bruit avec des casseroles et en scandant *"Nantes, debout! Soulève-toi"* ou encore *"tout le monde déteste la police"*.

La CGT mène une action au musée d'Orsay

A l'approche du 1er mai, et de la grande mobilisation prévue par l'intersyndicale, les mobilisations se multiplient en France. Le 20 avril, des manifestants ont peint sur le sol : *"CGT non à la réforme"*.

Un drapeau étendu de la Confédération générale du travail (CGT), indiquait *"La CGT, pour la voie du service public SNCF, fédération des travailleurs du rail"* lors d'une manifestation contre la réforme des retraites, à Paris.

Une trentaine de militants de la CGT-Culture sont entrés le 21 avril au musée d'Orsay à Paris, où ils ont accroché des banderoles contre la réforme des retraites et manifesté dans le calme, selon plusieurs sources interrogées par l'Agence France Presse.

"Les militants sont entrés dans le musée vers 10H15, grâce à leur 'carte culture' donnant accès gratuitement aux musées aux agents du ministère de la Culture", a précisé le musée d'Orsay.

Ils ont déroulé une longue banderole blanche affichant *"64 c'est Non"*, en référence à l'âge de départ à la retraite, à partir d'une des tours de la grande nef, au cœur du musée.

Une autre banderole, colorée, *"contre la réforme des retraites"*, a été accrochée sur une passerelle, juste devant la célèbre *"Porte de l'enfer"* d'Auguste Rodin, a précisé la même source.

Cette action a pris fin à la mi-journée. Des images de cette opération ont également été diffusées sur Twitter par une des dirigeantes de la CGT, Céline Verzeletti.



Lékol manké ? Assiz dsu pti ban !

Mézami, sépa si zot i oi lé shoz konm mwin, mé zordi ankor mi profèr dir azot toutsuite mi yèm myé la vi d'avan ké la vi d'mintnan.

Pou kossasa?

Pars opliss la vi lé sovaz, opliss ou néna lo droi pass par santyé pou sorte d'in androi alé dan l'ote-konm in pé i di, ou lé pa défandi pass par shomin d'travèrs. An kontrè, opliss la vi lé modèrn opliss èl lé ankadé, règlomanté, opliss ou néna konm l'inprèssion oute libèrté lé anbaré in pé toute koté.

Biensir toussala i done anou l'okazyon rofléshir dsu noute kapassité pou agrandi osinonsa non noute léspass libèrté ...I sifi ké mi di azot sak mi di pou rapèl in zistoir in vyé moune la rakonte amwin . zistoir-la mi pé apèl ali : « *Lékol manké ? Assiz dsi pti ban !* ».

Fitintan, figuir azot, marmaye téi sorte Boi d'nèf Sin-Dni pou alé lékol Sint-klotide é konm téi rante sinkan lékol zot i konpran lo traka bande pti-janb sinkan pou sorte la kaz épi pou alé lékol-kan anpliss ké sa, i fo armonte lo soir.. Donk dann tan-la bande marmaye l'ékol téi marsh an groupe é téi ariv l'èr k'téi ariv... Défoi an rotar, mé ké voulé-vou ?

Si zot téi marsh an groupe lété pars l'avé lo shien dann shomin épi sirtou in bande zoi é zoi-la sa lé térib pou fé pèr marmaye.

Lo téknik té sinp : kan bande marmaye i ariv landroi néna zoi, zot ménass travèrssé .Kan lo zoi i fons dsi zot in bande marmaye i travèrs l'ote koté.Kan lo zoi i artourne l'ote koté pou kapaye bande marmaye, in ote groupe i travèrs. Inssi d'suite, inssi d'suite, ziskatan toute bande marmaye la fine travèrssé é lo zoi, son kouyon la kass par bouté. Sa lété kan lo téknik téi marsh bien mé néna dé zour inn-dé marmaye té an rotar é l'èr-la pa d'moiyin pou passé zot lé bliyé bash lékol épi artourn zot kaz.

Donk in zour Féliiss l'éte an rotar é kan li la sèye passé la bande zoi la kal ali é li té oblizé romonte son kaz.

Son papa i domande ali : « *Féliiss i sava pa lékol zordi ?* » Li réponde : « *Papa mon vante i fé mal* ». Son papa la mète ali assiz dsu in pti ban é la di ali kan lo vante i fé mal, i assiz dsu ti-ban. . Féliiss la konprande li téi sava pass in mové zourné é li di : « *Papa, mon vante i fé pi mal, mi sava l'ékol !* » Mé son papa la di : mal o vante i guéri pa konmsa sa, i fo rès assiz toute la zourné.

Li la bien éssèye triké mé arien a fèr pou tronpe lo vyé é sé konmsa ké li la rèst assiz in gran zourné dopi gran matin ziska lo soir. Aprés la di dann son kèr : domin mi sava lékol ! sof galé , sof doboi, mé m'a vnir abou mète bande zoi a la rézon. Mé pli préférab li lèv bonèr é sé sak li la fé. L'inyon fé la forss zot i kroi pa ?

A bon antandèr, salu.
Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433